



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2247

Attribution d'une subvention d'investissement de 20 000 euros à l'Association pour la gestion du centre social du quartier de Laënnec dans le cadre de la relocalisation de l'antenne au 60 rue Ranvier à Lyon 8e – Approbation et autorisation de signature de la convention d'investissement correspondante – Opération n° 08SUBGLH et affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2009-2, programme 00001

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016
DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2247 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 20 000 EUROS A L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE SOCIAL DU QUARTIER DE LAËNNEC DANS LE CADRE DE LA RELOCALISATION DE L'ANTENNE AU 60 RUE RANVIER A LYON 8E – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'INVESTISSEMENT CORRESPONDANTE – OPERATION N° 08SUBGLH ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2009-2, PROGRAMME 00001 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2013/5999 du 25 novembre 2013, vous avez approuvé l'attribution d'une subvention de 305 000 € au bénéfice de GrandLyon Habitat, pour la relocalisation de l'antenne du Centre Social Laënnec située avenue Jean Mermoz et vouée à la démolition.

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements socio-éducatifs 2008-2014 » n° 2009-2, programme 00001.

Le Centre Social Laënnec est une association de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales sur la base d'un projet social et d'un projet famille renouvelés tous les quatre ans. Il est par ailleurs signataire d'une convention-cadre avec la Ville de Lyon pour la période 2015-2020.

Le centre social est implanté dans le 8^e arrondissement de Lyon et occupe un bâtiment principal, situé 63 rue Laënnec qui constitue son siège.

Les nouveaux locaux, situés au 60 rue Ranvier, à proximité immédiate d'une autre antenne du centre social déjà existante dans ce quartier au 58 bis rue Ranvier (adresse devenue 6 rue Rosa Bonheur dans le cadre du projet de rénovation du quartier Mermoz), permettront ainsi la création d'une antenne de plus grande taille au cœur de Mermoz Nord. Ce quartier prioritaire de la Politique de la Ville bénéficie d'un programme de renouvellement urbain qui prévoit une transformation importante de sa configuration sociale et urbaine avec le passage de 100 % d'habitat social à 40 % de logements en accès à la propriété.

Le projet de relocalisation de l'antenne pour lequel 325 000 € ont été inscrits dans le cadre d'une autorisation de programme, prévoit un financement de 305 000 € pour les travaux menés par GrandLyon Habitat, et 20 000 euros pour l'aménagement interne qui sera réalisé par le Centre Social Laënnec.

Les travaux sont actuellement en cours de réalisation par le propriétaire GrandLyon Habitat. Le Centre social bénéficiera dès septembre 2016 de 100 m² supplémentaires qui lui permettront de renforcer l'offre de services à la population du quartier et de favoriser la rencontre entre nouveaux et anciens habitants.

Un projet spécifique pour l'antenne, déclinant au niveau du quartier les missions que s'est données l'association dans son projet social 2015-2020, est en cours de finalisation. Le centre social prévoit d'ores et déjà d'y intégrer un Accueil de loisirs 3-6 ans de 24 places, une animation de proximité 6-11 ans, un espace parents-enfants ainsi que des actions autour du vivre ensemble.

Il est donc nécessaire d'aménager l'extension avec du mobilier adapté aux enfants et à l'accueil parents-enfants ainsi que de rafraîchir la peinture des salles préexistantes.

Je vous propose donc de soutenir ce projet d'aménagement des locaux de l'antenne du Centre social Laënnec et de répondre favorablement à sa demande de subvention en lui attribuant une subvention d'investissement de 20 000 euros, à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2009-2 « Aménagements socio-éducatifs 2008-2014 », programme 00001 et d'approuver la convention d'application d'investissement correspondante.

Vu les délibérations n° 2013/5999 du 25 novembre 2013 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. Une subvention d'investissement de 20 000 euros est allouée à l'Association pour la gestion du centre social du quartier de Laënnec pour l'acquisition de matériels, mobiliers et la réalisation des aménagements des locaux dans le cadre de la relocalisation de l'antenne au 60 rue Ranvier à Lyon 8^e. Elle sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2009-2 « Aménagements socio-éducatifs 2008-2014 », programme 00001.

2. La convention d'investissement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association pour la gestion du Centre Social du quartier de Laënnec est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00001, AP n° 2009-2, opération n° 08SUBGLH et sera imputée sur la nature 20422, fonction 422, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2016 : 20 000 euros.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA